



Des maires unis pour la forêt et le bois local

COMMUNIQUE DE PRESSE
OCTOBRE 2023

Construire et rénover les bâtiments publics en bois local, un choix des élus !



17 octobre 2023
de 9h15 à 12h30



L'Argentière-la-Bessée,
salle du Marché Couvert
(à côté de la Mairie)

Les élus sont maîtres d'ouvrage de bâtiments publics, ils peuvent faire le choix de construire de manière plus durable avec des bois locaux ! Le 17 octobre prochain l'association des Communes forestières des Hautes-Alpes invite les élus à visiter un atelier de charpente produisant des bois certifiés Bois des Alpes. Cette visite permettra d'échanger sur la mise en œuvre de bois certifié Bois des Alpes dans les bâtiments publics.

Choisir la construction en bois certifié Bois des Alpes, c'est se positionner parmi les acteurs œuvrant contre le changement climatique et pour le développement durable des territoires.

L'intérêt d'intégrer du bois local dans les bâtiments et les modalités de mise en œuvre seront présentées, tout comme l'état des lieux de la filière.

La visite de l'atelier de charpente et le témoignage du chef d'entreprise (histoire, valeurs, marchés, certification...) permettront aux élus présents de découvrir les outils de production de bois local. Cela sera également l'occasion de mieux comprendre la destination des bois des forêts alentours.

Notre association accompagne les collectivités dans leur projet de construction en Bois des Alpes, seule certification permettant de bénéficier d'un bois local dans la procédure des marchés publics. Nous mobilisons les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'œuvre au démarrage des projets et ainsi facilitons l'intégration du Bois des Alpes.

Bois des Alpes dans les Hautes-Alpes c'est :

**76 bâtiments construits
30 entreprises certifiées**

Sources : Communes forestières 2022



Contact presse :

Laura CHANTOIN

07 57 08 16 22

laura.chantoin@communesforestieres.org

www.communesforestieres-paca.org